



VILLE DE
MARSEILLE

MARSEILLE
RÉUSSIT

SOLIDARITÉ ET SANTÉ

UNE VILLE
PLUS SOLIDAIRE



+40%
de budget pour
l'action sociale
depuis 2020

CHÈRES MARSEILLAISES, CHERS MARSEILLAIS



Marseille est une ville unique, singulière, fondée sur une tradition d'hospitalité et de solidarité. C'est une ville qui prend soin de tous ses enfants, à commencer par celles et ceux qui subissent le plus violemment les conséquences d'un monde en crise. Crise sociale, financière, économique, écologique : ce sont d'abord les plus pauvres qui en pâtissent, et notre rôle, notre engagement, c'est de venir en aide aux plus précaires. Jamais Marseille n'avait autant investi dans ses politiques de solidarité : nous avons augmenté le nombre de places d'hébergement d'urgence et créé des bains-douches municipaux, renforcé les moyens du Samu Social et du Centre Communal d'Action Sociale et mis en œuvre le premier plan pauvreté conclu entre une Ville et l'État pour nous donner les moyens d'agir concrètement et quotidiennement. Nous sommes une ville à l'écoute, une ville qui fait attention à tous ses enfants, une ville qui agit concrètement et qui choisit de porter secours. Une ville à l'image de ses habitants, engagés, volontaires, comme ces milliers de citoyennes et de citoyens qui participent tous les ans à nos côtés, aux côtés des agents de la Ville, à la Nuit de la Solidarité, cette opération d'envergure pour identifier et traiter les problèmes rencontrés par les sans-abris. Il y a encore du chemin à parcourir pour aboutir à l'égalité, mais nous tiendrons ce cap sans relâche, avec détermination, courage et ambition. Je suis fier de vous présenter les avancées concrètes de ce que nous avons déjà obtenu. Pour la solidarité, Marseille réussit.

Benoît Payan

Benoît PAYAN
Maire de Marseille



UN GRAND PLAN DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Marseille a engagé avec l'État un partenariat ambitieux et unique en matière de lutte contre la pauvreté. Au total, 90 projets ont été initiés dans le cadre de ce plan et bénéficient à des milliers de personnes touchées par la pauvreté.



PLUS DE MOYENS POUR LE CCAS

La Ville de Marseille a renforcé les moyens du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), permettant ainsi de diversifier les aides d'urgence, notamment en direction des personnes âgées.



DES LIEUX REFUGES POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

La Ville de Marseille a créé des lieux d'hébergement pour les femmes et les familles sans-abri : l'Auberge marseillaise (en photo), mais aussi la Digue, La Résidence Kléber...



LES NUITS DE LA SOLIDARITÉ

Depuis 2022, la Ville organise les Nuits de la Solidarité. Chaque année, près de 1 000 volontaires vont à la rencontre des personnes en situation de grande précarité.

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS À LA SANTÉ

LA PREMIÈRE MAISON SPORT SANTÉ MUNICIPALE

Créée en 2024 dans le 5^e arrondissement, La Maison Sport Santé propose gratuitement, aux personnes éloignées de la pratique sportive, des programmes d'accompagnement à la reprise d'une activité.



LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

La Ville a accompagné l'ouverture du centre de santé pluridisciplinaire MaRePoSa à Sainte-Marthe (14^e).



DES VILLAGES SANTÉ TOUTE L'ANNÉE

Le premier Village Santé est né en 2024 dans le parc de Bougainville (3^e). Près de 400 visiteurs dont 85 % de femmes s'y sont rendus.

525
places
d'hébergement
d'urgence créées
depuis 2020

MIEUX ACCOMPAGNER LES PLUS FRAGILES

Le plus grand programme de lutte contre la pauvreté en France

En 2021, Marseille engage avec l'État un partenariat ambitieux et inédit en matière de lutte contre la pauvreté, dont le montant a doublé entre 2021 et 2024. Au total, 90 projets ont été initiés dans le cadre de ce plan et bénéficient à des milliers de personnes touchées par la pauvreté.

Des moyens multipliés par deux pour la solidarité

Depuis 2020, la Ville de Marseille a doublé les subventions accordées aux associations de solidarité. Elle a aussi considérablement renforcé les moyens humains et budgétaires des services sociaux municipaux et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), permettant ainsi de diversifier les aides d'urgence.

Des lieux d'accueil et d'hébergement d'urgence pour toutes et tous

En cinq ans, la Ville a créé près de 525 places d'hébergement. En juin dernier, la Ville a notamment mis à disposition son patrimoine vacant pour ouvrir la Grande Maison (3^e), un lieu de vie et d'habitation pour les personnes sans domicile. Ces dispositifs s'appuient sur un accompagnement qui favorise une insertion durable. Enfin, depuis 2024, le Samu social dispose de nouveaux locaux à Bougainville (15^e), près de l'Unité d'Hébergement d'Urgence La Minoterie inaugurée la même année.

Un pôle hygiène pour les plus précaires

La Ville de Marseille et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ouvrent en 2025 un pôle bains-douches municipal pour les personnes les plus précaires. Il vient remplacer les douches municipales installées provisoirement non loin de là, rue Berton. Il a pour vocation première d'offrir une réponse pérenne aux besoins d'hygiène et d'accès aux soins de première nécessité des personnes en situation de grande précarité. Le lieu compte 8 douches, dont deux adaptées aux personnes à mobilité réduite (PMR), une laverie, des vestiaires avec des dons de vêtements, et accueille des permanences de soins infirmiers et de rattrapage de vaccination ; une proposition de soins qui devrait s'étoffer par la suite.

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS À LA SANTÉ

**Centre de santé MaRePoSa :
faire face à la désertification médicale**

La Ville de Marseille a accompagné l'ouverture en avril 2025 d'un centre de santé pluridisciplinaire provisoire à côté du site municipal de la Bastide Massenet (14^e). Il est géré par un collectif de professionnels de la santé et du social, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé. La Ville a financé la réhabilitation des lieux à hauteur de 5,8 millions d'euros sur trois ans et l'installation du collectif, durant les travaux, sur un terrain municipal. Au total, plus de 800 m² sont mis à disposition.

Des Villages Santé pour informer et agir

Après avoir accueilli les Bus du Cœur de 2021 à 2023, la Ville de Marseille a créé fin 2024 son premier Village Santé en partenariat avec l'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille (AP-HM), dans le parc de Bougainville (3^e). Il regroupe des structures, professionnels de santé et associations durant quatre jours pour informer, sensibiliser, faire un premier point sur sa santé et proposer directement des rendez-vous pour éviter le renoncement aux soins et accompagner vers un parcours adapté. En 2024, près de 400 visiteurs dont 85% de femmes s'y sont rendus. Un rendez-vous pour faciliter l'accès à la santé tout le long de l'année dans différents quartiers.

Un partenariat renforcé avec l'AP-HM

Dès 2020, la Ville a relancé les projets ville-hôpital en collaboration avec l'AP-HM permettant ainsi de renforcer l'accès aux soins dans tous les quartiers, avec l'ouverture de 3 centres de santé hospitalo-

11 000
vaccinations réalisées
au Centre de vaccination
internationale en 2024

universitaires aux Aygallades, aux Flamants et dans le centre-ville, où les patients sont majoritairement des femmes. Par ailleurs, la Ville a investi 25 millions d'euros dans la rénovation des hôpitaux publics.

L'ouverture de la première Maison Sport Santé municipale

Créée en 2024 dans le 5^e arrondissement, la Maison Sport Santé propose aux personnes ne pratiquant jamais d'activité physique ou atteintes d'une affection longue durée des programmes d'accompagnement à la reprise d'une activité sur la base de diagnostics personnalisés. L'équipe compte notamment un médecin du sport et une psychologue sociale. Elle a aussi une mission de formation des professionnels, pour mieux appréhender le lien entre sport et santé et travaille en partenariat avec les autres structures.

Vaccinations : la Ville pleinement mobilisée

En mars 2021, la Ville de Marseille a installé le plus grand centre de vaccination de France contre la Covid-19 au stade Vélodrome, mobilisant 700 agents et permettant de dépister 100 000 personnes et d'en vacciner 700 000 autres. Depuis 2023, la Ville participe à la campagne de l'ARS pour la vaccination des filles et garçons dans 25 collèges marseillais contre le papillomavirus, responsable du cancer du col de l'utérus. En 2024, le Centre de vaccinations internationales a déménagé dans le centre-ville et s'est agrandi. Près de 6 800 patients ont été reçus en consultation, près de 11 000 actes médicaux ont été pratiqués et autant de vaccins. Fer de lance de la politique de protection des populations, il exerce aussi hors les murs auprès des plus précaires.



La première Maison Sport Santé, rue Louis Astruc (5^e)

5 quartiers
accueillent
un Village
Santé en 2025



Retrouvez l'intégralité de nos actions
sur marseille.fr/marseillereussit